



CONSEIL DES MINISTRES LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA RÉUNION

Page 2

BLIDA

**RENFORCEMENT
DU PARC HÔTELIER
PAR DE NOUVEAUX
PROJETS**

Page 4

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4989 | Lundi 8 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE

**LES DEMI-FINALES
FIXÉES POUR
LES 23 ET 24 AVRIL**

Page 16

RAPATRIEMENT DES MIGRANTS NIGÉRIENS

LES EXPLICATIONS DE L'ALGÉRIE



Page 3

■ **TRANSPORT DURANT LES FÊTES DE L'AÏD
5000 DESSERTES SERONT
ASSURÉES**

Page 4

■ **AÏD EL FITR
LES JOURNÉES DU 1^{er}, 2 ET 3
CHAOUAL CHÔMÉES
ET PAYÉES**

Page 16

■ **HAJ 2024
LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES
FRAIS ET DE FINALISATION
DES PROCÉDURES
PROLONGÉES AU 15 AVRIL**

Page 4

LA REVUE EL DJEÏCH DANS SON NUMÉRO DU MOIS D'AVRIL



**L'ALGÉRIE «UNE OASIS DE
SÉCURITÉ ET DE TRANQUILLITÉ»**

Page 2

CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République préside la réunion

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs à plusieurs secteurs», indique un communiqué de la présidence de la République. «Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux wakfs et à des exposés relatifs au suivi de l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, à l'actualisation du parc des smartphones et au barrage vert, évaluation et perspectives», lit-on dans le communiqué de la présidence de la République.

DIPLOMATIE

Attaf prend part à la cérémonie commémorative du 30^e anniversaire du génocide au Rwanda

«Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a pris part, dimanche à Kigali (Rwanda), en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie commémorative du 30^e anniversaire du génocide perpétré au Rwanda en 1994», indique un communiqué du ministère. La cérémonie a vu «une participation de haut niveau du continent africain et d'ailleurs, en signe de solidarité avec la République du Rwanda, qui s'est reconstruite après ce douloureux épisode historique, qui a coûté la vie à plus d'un million de Rwandais tutsis», précise la même source. «Les différentes activités organisées dans ce cadre portaient sur une reconstitution des crimes odieux subis par le peuple rwandais dans le silence international et en l'absence de toute initiative à même de mettre fin au bain de sang et de répondre aux appels de détresse des victimes», selon le communiqué. La participation du ministre Ahmed Attaf a été «l'occasion de réitérer la solidarité permanente de l'Algérie avec la République du Rwanda et de souligner l'impératif de mettre en avant les enseignements tirés de la douloureuse expérience qu'a traversée ce pays frère pour contrer la guerre génocidaire menée par l'occupation israélienne contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza», a ajouté la même source. En marge de cette cérémonie, le ministre des Affaires étrangères a eu des rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues, conclut le communiqué du ministère.

LA REVUE EL DJEÏCH DANS SON NUMÉRO DU MOIS D'AVRIL :

L'Algérie «une oasis de sécurité et de tranquillité»

«L'Algérie constitue aujourd'hui «une oasis de sécurité et de tranquillité», en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, ce qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs», a souligné la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'avril.

Sous le titre «Consolidation continue des acquis inédits», la revue mentionne dans son éditorial que «dans un monde exposé aux turbulences, aux mutations et fluctuations, et dans un environnement régional caractérisé par les tensions et l'instabilité, notre pays, qui n'est pas à l'abri de ces événements et de leurs effets, constitue aujourd'hui une oasis de sécurité et de tranquillité, en dépit des multiples et vaines tentatives ciblant sa cohésion et son unité, et ce, grâce au haut niveau de conscience du peuple algérien et sa confiance en ses institutions et son Armée nationale populaire.» À cet effet, la publication a rappelé le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a souligné à l'occasion de la fête de la Victoire (19 mars), qu'il s'agit d'«une conjoncture qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun pour unifier les rangs, conforter le front intérieur et hiérarchiser

les priorités selon une perspective stratégique nationale, partant de la nécessité d'assumer pleinement les responsabilités face aux défis auxquels notre pays est confronté, à leur tête le souci de préserver la large contribution collective à la préservation de la stabilité dont jouit le peuple algérien dans un environnement marqué par des tensions qui menacent la paix et la sécurité dans la région et dans un monde en proie à des conflits, des luttes et des polarisations complexes.» En ce sens, la même source note que l'Algérie «s'apprête, dans cinq mois, en septembre plus précisément, à organiser des élections présidentielles anticipées dans un climat empreint de dynamisme soutenu dans divers domaines, aussi bien au niveau national qu'international.» La publication a relevé aussi que «sur le plan interne, l'Algérie s'attelle inlassablement à relever les différents défis auxquels elle est confrontée afin de renforcer sa souveraineté nationale et sa liberté dans la prise de décision», soulignant qu'il «n'est aucunement exagéré d'affirmer que l'Algérie nouvelle est en passe de gagner le pari économique, dès lors que de nombreux indicateurs prouvent qu'elle est sur la bonne voie, en passe d'obtenir d'excellents résultats et d'être à la hauteur des aspirations du L'édito a mentionné, en outre, que «sur le plan externe, notre pays continue de marquer sa forte présence au niveau international, en tant que force de paix et de stabilité à travers ses appels continus à la paix dans les quatre coins du monde et son soutien aux causes justes, en particulier palestinienne et sahraouie.» «Les efforts de l'Algérie ont été

couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 25 mars 2024, d'une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat à Gaza», se félicite la publication, précisant que cette résolution historique, à l'initiative de l'Algérie et adoptée par l'ensemble des pays membres élus, constitue «un précédent dans le parcours du Conseil de sécurité et témoigne de l'efficacité de la diplomatie algérienne ainsi que sa maîtrise de l'action dans les arcanes des Nations unies, particulièrement depuis le début de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil.»

Pour la revue, «le processus d'affermissement des fondements de l'Algérie nouvelle se poursuit à un rythme soutenu», expliquant que «ceci requiert, aujourd'hui plus que jamais, la fédération des efforts de tous afin de préserver les acquis et aspirer à acquérir davantage de succès et de facteurs de force.» Dans un monde où les faibles n'ont pas de place, l'Algérie ne saurait être que forte par son peuple et ses institutions, sûre par son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, bastion de l'Algérie, dont les fils continuent aujourd'hui de préserver le legs et héritage en toute détermination et dévouement et dans un esprit imprégné des plus hautes valeurs qui ont nourri leurs illustres ancêtres. Ces derniers ont légué aux générations successives les plus nobles exemples d'héroïsme et de sacrifice et un capital moral inépuisable qui les aide à faire face à toutes les difficultés, quelles qu'en soient l'importance et la source», conclut l'édito d'El Djeïch.

ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

Le ministre de l'Intérieur inspecte plusieurs projets de développement à Alger

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a inspecté, hier, plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre de la réhabilitation de la capitale et de la relance de la cadence de son développement.

Lors d'une visite de travail et d'inspection, accompagné du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW, Nadjiba Djilali, dans six (6) circonscriptions administratives de la capitale, le ministre s'est enquis de la réalisation d'un nombre de projets de développement, soulignant la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de fournir un service de qualité aux citoyens.

Dans la circonscription administrative de Baraki, M. Merad a inspecté les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits (à un stade avancé), soulignant que ce projet, à l'instar d'autres en cours de réalisation à Ain Benian (hôpital de 120 lits), Reghaia (maternité) et Mahelma (hôpital de cardiologie pédiatrique), permettra d'atténuer la pression sur le secteur de la santé, d'offrir des services de qualité aux citoyens au niveau des nouvelles cités, et de «créer un équilibre dans l'accès des citoyens aux services publics sans exclusion, ni marginalisation aucunes.»

En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêche), ainsi que la façade adjacente au boulevard Mira à Bab El Oued, le ministre de l'Intérieur a souligné que la

réhabilitation de la façade maritime se voulait «un projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer, pour abriter nombre de structures touristiques, culturelles et commerciales à même de créer une dynamique importante», ajoutant que «les travaux conçus et réalisés par des Algériens feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée.»

Dans la région Est d'Alger, le ministre a inspecté le projet d'aménagement de la bande côtière située entre «Lido» et l'embouchure d'Oued El Harrach, où il a suivi un exposé sur les projets d'aménagement du périmètre de Djamaa El Djazair et des espaces adjacents. À cette occasion, M. Merad a salué la contribution qu'apportera cet édifice religieux à la promotion du volet culturel et touristique de la région.

Concernant le plan de circulation dans la capitale, le ministre a écouté, au Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), un exposé sur «le plan de désengorgement du trafic routier dans la capitale, grâce au système de gestion intelligente des feux tricolores et au système de vidéosurveillance», outre le projet d'extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale.

À cette occasion, M. Merad a mis en avant l'importance d'exploiter ces systèmes intel-

ligents, en vue de fluidifier le trafic routier dans la capitale, tout en informant et sensibilisant le citoyen de l'entrée en service des systèmes de vidéosurveillance.

Lors de cette visite, le ministre a également inspecté les travaux de la route reliant le complexe olympique Mohamed Boudiaf de Ben Aknoun à Khraicia (2^{ème} rocade).

À cet effet, il a assuré que les Pouvoirs publics «accordent une importance capitale à l'amélioration de la fluidité du trafic routier et à la modernisation du réseau des routes», ajoutant que «le premier tronçon de ce projet sera réceptionné au mois de juillet prochain.» Lors de sa visite au siège de l'Unité centrale de la protection civile de Zmirli, M. Merad a plaidé pour «l'action proactive» et «l'intervention rapide» pour éviter toute perte humaine ou matérielle, en prélude à la saison estivale, faisant état du «lancement sur le terrain, par les walis de la République, des opérations relatives à la prévention contre les incendies et les cas de noyade au niveau des plages.»

Dans la commune des Eucalyptus, le ministre a procédé à l'inauguration d'une piscine semi-olympique dans la cité d'Ouled El Hadji et honoré la famille du défunt moudjahid, Mohamed Boubakeur, dont la piscine porte le nom.

M. Merad a clôturé sa visite, en s'enquérant du projet du nouveau siège de la circonscription administrative de Dar El Beida, ainsi que de la cadence de réalisation d'un parc urbain au niveau du quartier d'affaires de Baz Ezzouar.

RAPATRIEMENT DES MIGRANTS NIGÉRIENS

Les explications de l'Algérie



La question des migrants clandestins est revenue sur le devant de la scène. L'Algérie, qui fait face à ce problème, est montée au créneau pour expliquer, de nouveau, sa démarche entreprise il y a de nombreuses années.

PAR KAMAL HAMED

C'est dans ce cadre que l'ambassadeur du Niger, à Alger Aminou Malam Manzo, a été convoqué, jeudi, au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) où il a été reçu par la Directrice générale Afrique, Mme Selma Malika Haddadi.

Cette convocation intervient en réaction à la suite convocation quelques jours plus tôt de l'ambassadeur d'Algérie à Niamey par les par les autorités nigériennes. Selon le communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères cette rencontre « a porté essentiellement sur la coopération entre les deux pays en matière de rapatriement des ressortissants nigériens séjournant de manière irrégulière sur le territoire algérien », relevant que « cette coopération a fait l'objet de la part des autorités nigériennes de

certain jugements que la partie algérienne estime sans fondements. »

En effet, les autorités nigériennes ont fait part à l'ambassadeur d'Algérie de leur mécontentement s'agissant du rapatriement des autorités algériennes des migrants nigériens clandestins vers leur pays.

Alger réfute donc, sans aucune équivoque, ces allégations et les trouve même « sans fondements ». « Il a été rappelé à l'ambassadeur de la République du Niger l'existence d'un cadre bilatéral dédié à cette problématique.

De même, il lui a été indiqué que ce cadre doit demeurer le lieu privilégié de discussion et de traitement de toutes les données et de tous les développements liés à cette problématique », précise encore le communiqué du ministère.

Par la même occasion, « il a été réitéré à l'attention de l'ambassadeur de la République du Niger le ferme attachement de l'Algérie aux règles essentielles de bon voisinage et sa volonté de poursuivre la coordination avec le Niger sur cette question concernant les flux migratoires et sur toute autre question, dans le respect mutuel et sur la base des valeurs de coopération, de confiance et de solidarité », conclut le communiqué.

« Une position claire qui pourrait mettre fin à ce malentendu et aux reproches formulés par les autorités nigériennes de

transition à l'égard de l'Algérie. Dans le courant de la semaine dernière les autorités de ce pays ont convoqué l'ambassadeur d'Algérie au Niger », a indiqué un communiqué du ministère nigérien des Affaires étrangères, publié sur sa page Facebook.

Selon la même source cette convocation de l'ambassadeur algérien a été l'occasion pour protester contre l'intensification « depuis quelques jours » par les autorités algériennes des opérations de refoulement vers le territoire nigérien des migrants en situation irrégulière.

Pour le Niger, ces opérations sont faites dans le « non-respect des règles ».

Les autorités nigériennes sont restées assez vague puisque elles n'ont pas précisées la nature de ces règles que l'Algérie n'aurait pas respectées. Cette problématique intervient alors que les relations entre les deux pays traversent une zone de turbulences.

Depuis le coup d'état au Niger du 26 juillet 2023 la crise s'est installée entre les deux pays. Notamment depuis que les autorités nigériennes ont refusées la proposition de médiation de l'Algérie. Laquelle proposition était mue par le souci de permettre un retour à l'ordre constitutionnel et éviter le spectre de la guerre après la menace d'intervention militaire brandie par la CEDEAO.

K. H.

LE CONSULAT D'ALGÉRIE
À LILLE

De nouvelles procédures à partir du 16 avril

Le Consulat Général d'Algérie dans la ville française de Lille a annoncé samedi l'approbation de nouveaux changements à compter du 16 avril de cette année.

Dans une démarche concernant les Algériens résidant dans le nord de la France, ledit consulat a indiqué dans un communiqué sur son compte officiel sur la plateforme (Facebook), qu'à partir du seizième mardi d'avril, « un rendez-vous doit être obtenu avant de se déplacer au Consulat de Lille pour donner suite aux demandes de passeports biométriques. » Ceux qui le souhaitent devront envoyer leurs candidatures à l'adresse e-mail suivante: www.consulat-lille-algerie.fr

Le représentant de la communauté algérienne de la région nord de la France, Abdelwahab Yacoubi, a tenu à apprécier la décision du consul général d'Algérie à Lille, et a salué sa tentative de surmonter les difficultés de l'afflux important de nos ressortissants pour les procédures de renouvellement de leurs passeports afin qu'ils puissent entrer sur le territoire national.

Dans un communiqué sur sa page Facebook officielle, Yacoubi a salué l'annonce par le président de la République il y a une semaine d'annuler l'exclusion arbitraire des « brûlés » du droit aux services consulaires, comme l'obtention de passeports, par exemple. « Annuler l'arbitraire de l'administration en permettant aux Algériens d'entrer dans la patrie avec une carte d'identité biométrique nationale sécurisée réduira des deux tiers leur arrivée dans nos consulats, qui gémissent sous la pression de l'entassement quotidien », a déclaré Yacoubi.

Yacoubi a appelé à accélérer la numérisation des services consulaires et à faciliter les services consulaires à distance.

DIPLOMATIE

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume d'Eswatini

« Le gouvernement du Royaume d'Eswatini a donné son agrément à la nomination de M. Ridha Nebais en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume d'Eswatini avec résidence à Maputo », indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger.

GENDARMERIE

Saisie à Ouargla de plus de 172.000 comprimés psychotropes à bord d'un camion

« Les services de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud (Ouargla) ont appréhendé un camion chargé de plus de 172.000 gélules psychotropes de type Prégabaline et arrêté 8 individus suspects », indique, vendredi, un communiqué du même corps de sécurité. « Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes à travers le territoire du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouargla, et

suite à des informations parvenues aux unités du Groupement faisant état d'un camion transportant une importante quantité de comprimés psychotropes en provenance d'une wilaya voisine vers les wilayas du nord, un camion a été appréhendé au niveau de la RN03 précisément à Haoud El Hamra, commune de Hassi Messaoud, Ouargla », indique la même source. Après fouille du véhicule, « il a été procédé à la saisie d'une quantité importante de com-

primés psychotropes de 172.050 gélules de type Prégabaline 300mg, une somme de 265.000 DA, des téléphones portables, deux camions et un véhicule utilisé pour le transport, outre l'arrestation de huit (08) individus suspects », ajoute le communiqué. Une enquête a été ouverte sur cette affaire et les mis en cause seront traduits devant les juridictions compétentes après l'accomplissement des procédures légales.

R. N.

CSJ

Hidaoui visite des restaurants d'Iftar des jeunes bénévoles à Alger

«Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a visité, samedi soir à Alger, des restaurants d'Iftar gérés par de jeunes bénévoles parmi les vétérans des Scouts musulmans algériens (SMA)», a indiqué dimanche un communiqué du Conseil. Hidaoui s'est rendu aux restaurants des groupes «Nour Essada» et «Ethabat» dans la commune de Baraki ainsi qu'à celui du groupe «El Bachir El Ibrahim» dans la commune de Heraoua pour participer aux côtés des jeunes bénévoles, à la préparation des repas à emporter pour les malades et leurs accompagnateurs. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CSJ a mis en avant la contribution des jeunes à la vie sociale et publique et aux différentes initiatives de bénévolat, dans le cadre de la consécration de la culture de solidarité et de citoyenneté.

Cette initiative, a-t-il dit, «a permis au Conseil, par le biais de ses membres à travers le territoire national, d'accompagner près de 500 actions bénévoles dans le cadre du suivi de telles initiatives remarquables et de la transmission des préoccupations et propositions des jeunes bénévoles.»

Le CSJ avait lancé l'initiative «Bravo Jeunesse» durant le mois sacré de Ramadhan dans l'objectif d'accompagner et d'encourager les actions de solidarité et de volontariat initiées par les jeunes bénévoles et d'écouter leurs propositions et préoccupations afin d'appréhender les défis rencontrés sur le terrain.

HAJ 2024

Les délais de paiement des frais et de finalisation des procédures prolongées au 15 avril

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation, au 15 avril, des délais de paiement des frais du hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises.

«L'Office national du pèlerinage et de la omra a décidé, en coordination avec les différents secteurs concernés par l'organisation du pèlerinage, de prolonger, au 15 avril à 20h00, les délais de paiement des frais du hadj et de finalisation des procédures administratives et sanitaires requises, et ce, suite à la demande de plusieurs citoyens», précise le communiqué.

Aussi, l'ONPO invite les futurs pèlerins à «finaliser les procédures requises avant l'expiration des nouveaux délais», précisant que les différents services concernés «restent à leur disposition ces jours-ci, y compris les vendredi et samedi.» «Les livrets du hadj dont les détenteurs ne s'acquittent pas des frais dans ces délais seront annulés», a prévenu l'ONPO. Dans un précédent communiqué, l'Office national du pèlerinage et de la omra avait invité les citoyens ayant effectué le paiement des frais du pèlerinage à déposer leurs dossiers «dans les plus brefs délais» au niveau des daïras ou des circonscriptions administratives pour finaliser les démarches du visa du hadj.

TRANSPORT DURANT LES FÊTES DE L'AÏD

5000 dessertes seront assurées



La société nationale d'exploitation routière (Sogral) a annoncé que le transport via les différentes gares sera assuré en permanence. Il est prévu 5000 dessertes à travers le territoire national afin de satisfaire la forte demande durant les fêtes de l'Aïd.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans un communiqué, la société de gestion des gares routières indique que «conformément aux directives du ministère des Transports, un programme spécial de la dernière semaine du Ramadhan à la deuxième semaine après l'Aïd El-Fitr, une programmation de 5000 dessertes de différentes gares routières sera assurée.»

Pour faciliter les déplacements aussi bien dans les grandes agglomérations que les

petites villes à l'intérieur du pays, Sogral dispose d'une logistique de cars et de bus qui assurent toutes les liaisons. Selon la direction du groupe, «il est attendu une forte affluence de 200.000 voyageurs qui pourraient effectuer des déplacements partout dans le pays.»

Rien qu'Alger, il est annoncé que le nombre de dessertes va augmenter en passant de 650 à 1100 dessertes selon le communiqué de Sogral qui précise que ces dessertes pourront transporter «30.000 voyageurs vers leurs wilayas respectives en vue de passer l'Aïd en famille.»

C'est ainsi que les guichets sont pris d'assaut dès la dernière semaine du Ramadhan et la pression se fait sentir les deux derniers jours du mois sacré avec un flux de plus en plus important de voyageurs. L'avantage des prix et le confort du voyage sont les deux atouts de ceux qui préfèrent voyager en route et même pour les trajets longs. Pour ainsi faire, la société d'exploitation des gares routières souligne que «des mesures ont été prises pour faciliter les déplacements des

voyageurs dont l'ouverture de l'ensemble des guichets de vente de billets et de réservation». En outre, une coordination a été établie entre plusieurs sociétés de transport qui disposent de cars inexploités afin d'augmenter le nombre de dessertes. Sogral compte actuellement 73 gares routières et une flotte de cars et bus qui assurent pratiquement toutes les liaisons. Sur un autre plan, la société assure la quiétude à ces voyageurs en disposant d'un plan de sécurité coordonné avec la DGSN et la Gendarmerie nationale ainsi que la protection civile. En plus, la gestion des voyages à travers les bus fait partie des nouvelles applications de l'entreprise à travers l'application «SOS danger infraction» qui signale toute dérive ou mauvais comportement des chauffeurs durant les trajets. Sogral accorde une attention particulière aux longs trajets et aux risques d'accidents qui peuvent survenir. Et c'est dans ce contexte que les outils de contrôle sont mis en place pour permettre de prévenir de tels aléas.

F. A.

BLIDA

Renforcement du parc hôtelier par de nouveaux projets

Le parc hôtelier de Blida sera renforcé par de nouveaux projets de complexes touristiques et sportifs et d'hôtels, actuellement en réalisation à travers la wilaya, et dont la mise en service est de nature à couvrir la demande locale pour ce type de structures, a déclaré, samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche. «La wilaya compte de nombreux chantiers de réalisation de complexes touristiques et sportifs, et d'hôtels, de nature à combler le déficit enregistré en la matière, d'autant plus qu'elle accueille annuellement un nombre considérable de visiteurs, entre touristes et hommes d'affaires», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à Blida.

Il a ajouté que cette visite dans la wilaya lui a permis de faire le point sur l'état d'avancement d'un nombre de ces nouveaux

projets devant contribuer au renforcement du parc hôtelier local par un nombre considérable de lits, tout en assurant d'autres prestations. M. Didouche a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel «5 étoiles», premier du genre à Blida, d'une capacité d'accueil globale de 185 lits, outre un complexe sportif, une aire de jeux pour enfants et un centre commercial. Sur place, le ministre a loué la réalisation de ce projet d'hôtel, implanté sur un grand boulevard reliant le centre-ville à l'autoroute Est-Ouest, de façon à constituer une destination de choix pour les visiteurs de la wilaya, réputée pour être un pôle industriel et touristique.

Il s'est, également, enquis de l'état d'avancement du projet du complexe touristique et sportif en réalisation à l'entrée Nord de la ville de Blida. Le projet du

complexe englobe des salles de sport, une piscine et des terrains de jeux, est attendu à la réception à la fin de l'année en cours. Il compte, aussi, un hôtel d'une capacité d'accueil de 94 lits et un restaurant, dont la livraison est attendue en 2025.

À noter, aussi, le renforcement attendu de la région touristique de Chréa par la mise en service, avant la fin de l'année en cours, d'un nouvel hôtel de 90 lits, doté également d'un restaurant et de locaux commerciaux, selon les explications fournies au ministre sur place.

M. Didouche s'est, par ailleurs, rendu dans la région de Hammam Melouane, où il a visité la station thermale et un établissement hôtelier privé, avant une tournée à une exposition artisanale organisée à la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich.

R. N.

MARCHÉ INTERNATIONAL

L'Algérie renforce sa présence sur les marchés d'Afrique



L'Agence Nationale de promotion du commerce extérieur s'apprête à participer fortement au salon des produits algériens à Nouakchott, la capitale mauritanienne, du 2 au 7 mai, comme une concrétisation du programme officiel de manifestations économiques à l'étranger intitulé 2024.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

« **A**lgex » s'apprête à prendre les dispositions nécessaires à la réussite de cet événement économique en Mauritanie, avec la participation attendue d'une soixantaine d'entreprises algériennes spécialisées dans les industries des produits alimentaires, de l'électricité, des tricycles, ainsi que des outils de construction et de peinture, en plus du mobilier de maison, des cosmétiques, des médicaments, des téléphones portables et intelligents, avec des outils scolaires. La même agence nationale a appelé tous les opérateurs économiques algériens à participer activement à cette grande manifestation permanente en Mauritanie, qui devrait être accueillie par la province de Louxor B. Nouakchott, sur une superficie de 1000 mètres carrés, sachant que le prix du mètre carré est de 15000dj / m² pour exposer chaque produit algérien dans cette exposition, qui vise principalement à présenter les derniers produits et marques algériens et à les commercialiser en Mauritanie, puis à les transférer sur les marchés d'Afrique de l'Ouest, à la lumière de la volonté manifeste de l'Algérie de s'ouvrir aux marchés des pays de la Communauté Économique "CEDEAO". Il est prévu que cette exposition algérienne permanente en Mauritanie réunisse l'ambassadeur algérien accrédité en Mauritanie, une délégation ministérielle conjointe sur le commerce algérien et mauritanien, ainsi que le gouverneur de Nouakchott Gharbia, le gouverneur de la province de Louxor, le maire de sa commune, le président de la Fédération Nationale des employeurs mauritaniens, des représentants de certains organismes et institutions économiques nationaux, en plus de l'Association des commerçants algériens

en Mauritanie «ACAM.» L'Algérie cherche à entrer dans le club des pays exportateurs vers les pays africains, car elle possède des industries diverses dans le domaine des produits pharmaceutiques, de la construction et des travaux, et des produits agricoles. Comme le voient les entreprises algériennes, la Mauritanie est la porte d'entrée de leurs produits vers l'Afrique de l'Ouest, dont les marchés sont des centres d'attraction pour les investisseurs.

Une légère hausse de l'indice boursier

Le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie a augmenté de 82% au cours de l'année 2023, les échanges commerciaux entre les deux pays ayant atteint le niveau de 414 millions de dollars l'année dernière, contre 297 millions de dollars en 2022, et la valeur des exportations hors hydrocarbures vers la Mauritanie a atteint plus de 62 millions de dollars en 2023, soit une augmentation de 51% sur un an. Les relations algéro-mauritaniennes connaissent une dynamique croissante depuis 4 ans avec le lancement de nombreux projets qui jettent les bases d'une infrastructure commune ouvrant la voie à des investissements conduisant à l'intégration économique. En septembre 2023, l'Algérie a ouvert une succursale de l'Union Bank of Algeria

dans la capitale mauritanienne Nouakchott en tant que première banque ouverte par l'Algérie à l'étranger, afin de surmonter l'obstacle des transferts financiers.

Accueil algéro-mauritanien ...

Les Mauritaniens ont célébré les projets communs lancés pour promouvoir les échanges commerciaux avec l'Algérie, en particulier la route terrestre qui brisera l'isolement et redonnera vie à une région reculée abandonnée depuis des décennies, et la plus célébrée par les Mauritaniens est le lancement des présidents des deux pays Mohamed Ould Cheikh ghazouani et Abdelmajid Tebboune à Tindouf, le lancement d'un projet routier reliant la ville algérienne de Tindouf à la ville mauritanienne de zoueirat, à une distance de 840 kilomètres coupant le désert aride du nord de la Mauritanie, un projet qui sera mis en œuvre par 10 entreprises algériennes, en plus d'une zone franche d'échange commercial. L'ouverture du poste frontière terrestre entre les deux pays était un point fort pour intensifier les efforts de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, et permettrait le développement des échanges commerciaux et économiques, car il servira de porte d'entrée aux produits algériens pour entrer en Mauritanie et dans d'autres pays africains.

M. H.

HYDROCARBURES

L'Algérie en tête des exportations de gaz vers l'Europe au 1^{er} trimestre 2024

Au premier trimestre de cette année, l'Algérie a consolidé sa position en tant que principal fournisseur de GNL à l'Europe, enregistrant une augmentation significative de 12% par rapport à l'année précédente. Les dernières données rapportées par le site spécialisé « Energie » ont révélé une baisse des importations de GNL en Europe de 12,6%, atteignant 30,42 millions de tonnes au premier trimestre de 2024, par rapport à la même période en 2023. Alors, que les États-Unis ont dominé la liste des principaux exportateurs de GNL vers l'Europe, avec une augmentation de leurs exportations de 2,6% pour atteindre 15,35 millions de tonnes, représentant ainsi 50,5% des importations totales du continent au premier trimestre de 2024. La Russie est

arrivée en deuxième position, avec une augmentation de ses exportations de 4% pour atteindre 5,06 millions de tonnes, équivalant à 16,6% des importations totales de GNL en Europe au premier trimestre de 2024.

L'Algérie et le renforcement de sa position sur le marché européen

L'Algérie s'est classée troisième parmi les principaux exportateurs de GNL vers l'Europe au premier trimestre de 2024, avec une augmentation de ses exportations de 12% pour atteindre 3,01 millions de tonnes, représentant ainsi 9,9% des importations totales du continent. La Norvège s'est classée cinquième parmi les principaux exportateurs de GNL vers

CNR

Une plateforme numérique pour vérifier l'authenticité des documents délivrés

La Caisse nationale des retraites (CNR) a mis en place une plateforme numérique permettant de vérifier l'authenticité des documents délivrés (comme l'attestation de revenus) par les plateformes numériques de la Caisse telles que "l'espace retraité" et la plateforme mobile "Takaoudi", indique, vendredi, la CNR dans un communiqué. Cette plateforme est accessible à travers l'espace des services numériques du site web de la Caisse: www.cnr.dz ou sur le lien de la plateforme de vérification des documents: <https://retraite.cnr.dz/#/validate>, a précisé la même source. "Cette plateforme garantit à toutes les administrations et institutions l'authenticité des documents délivrés et comporte plusieurs modes de sécurisation en plus d'un code QR placé en bas du document", note le communiqué. Afin de faciliter l'utilisation de cette plateforme, la CNR met à disposition un tutoriel vidéo sur les étapes nécessaires à la vérification de l'authenticité de l'attestation, sur le lien suivant: <https://youtu.be/yBzAuuhdXho>. Cette procédure permettra aux personnes concernées d'éviter les déplacements aux agences locales pour l'obtenir, selon la même source.

MOUTONS IMPORTÉS

Les précisions de l'Alviar

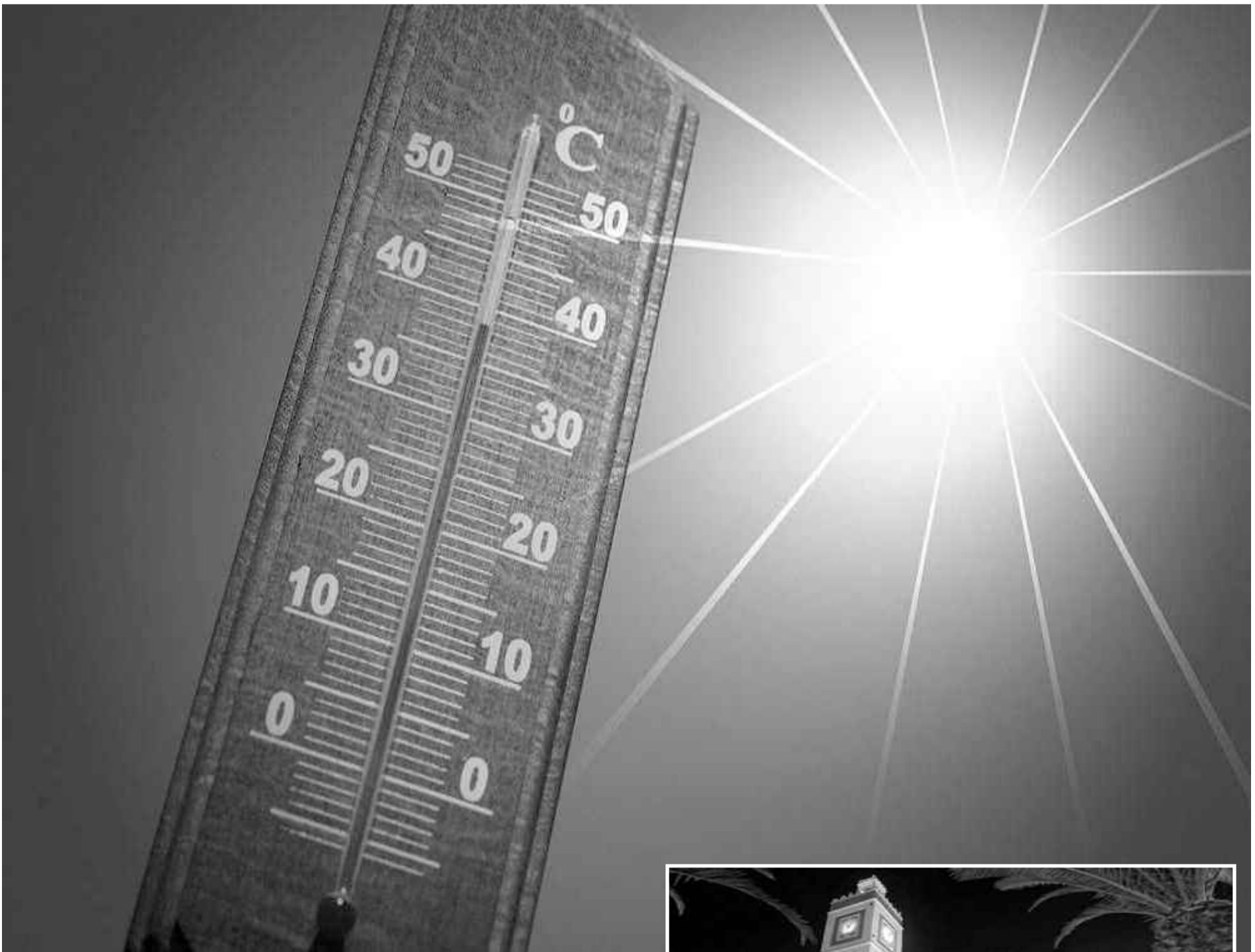
L'Algérienne des viandes rouges (Alviar) a démenti les informations circulant sur les réseaux sociaux, prétendant que des moutons importés de Roumanie étaient vendus vivants. « Dans un souci de transparence envers l'opinion publique, il est de notre devoir de clarifier et de réfuter ces rumeurs infondées, qui servent les intérêts personnels étroits », indique l'Alviar, dans un communiqué publié samedi 6 avril et repris par plusieurs médias. Et de préciser: « La seule autorité autorisée à importer ces moutons est l'Algérienne des viandes rouges, qui les dirige directement vers l'abattage sous la supervision des autorités vétérinaires compétentes, et il est strictement impossible qu'ils soient vendus vivants. » Tout en dénonçant « ces actions visant à perturber le marché national et à propager des rumeurs malveillantes », l'Alviar appelle chacun « à ne pas se laisser guider par tout ce qui est promu par ces pages suspectes », tout en se réservant le « droit à engager des poursuites judiciaires contre les responsables. »

R.N.



RAMADHAN ET SANTÉ

Chaleur, Ramadhan et hydratation



**Endurer avec
patience la maladie**





Chaleur, Ramadhan et hydratation

Le risque de déshydratation est majeur, puisque le minimum vital est difficilement couvert.

En période de jeûne, il devient indispensable d'adapter ses habitudes de vie pour limiter les risques sur la santé : Hydratez-vous bien avant l'aube, en buvant au moins 1 à 1,5 litre d'eau minéralisée, ou sous forme de boissons à base d'eau pendant le petit déjeuner. Rafraîchissez-vous dans la journée par des douches froides, baignades. Ayez recours à l'air climatisé. Ne pratiquez pas d'activité sportive qui exposerait à un risque majeur de déshydratation. Ne vous exposez pas au soleil. Le soir, après le coucher du soleil, buvez de l'eau abondamment. Évitez/limitez les aliments ou boissons ayant une propriété diurétique : café, thé, alcool. Il est facile de savoir si votre plan d'hydratation suffit à



compenser vos pertes en lien avec votre pratique sportive ou votre activité physique en surveillant votre poids et en vérifiant la couleur et la quantité de vos urines qui doivent être claires. Il faut penser à remplacer aussi les pertes en sel en même temps que vous vous réhydratez surtout en cas de forte chaleur. Ceci peut se faire, soit en buvant des boissons énergétiques ou des eaux fortement minéralisées. Enfin pour réduire votre transpiration comme évitez les expositions à la chaleur et/ou au soleil en pleine journée et

port de boisson et une température excessive de l'environnement du sportif.

Les autres dangers potentiels

***L'hyperthermie maligne d'effort :** Il s'agit d'un collapsus par déshydratation, avec possibilité d'accident vasculaire cérébral, d'accident cardiaque et de mort subite, dû à des facteurs de risque dont le manque d'alimentation, le manque d'ap-

port de boisson et une température excessive de l'environnement du sportif.

***Diminution de la condition physique :** Il s'agit au minimum de l'effet le plus visible chez un sportif qui, en manque d'alimentation, verra sa condition physique diminuer. Ceci semble surtout être vrai lors des deux à trois semaines du mois de Ramadhan. Canicule et jeûne ! Les températures élevées accentuent le besoin vital d'eau, qui peut être évalué à un minimum de 2 à 3 litres par jour. Ce besoin d'eau ne peut être compensé par les boissons, vu l'abstinence alimentaire observée. Boire abondamment avant l'aube et le soir est indispensable, mais n'est pas forcément suffisant, puisque la régulation de la diurèse ne permet pas de stocker des réserves d'eau pour anticiper l'abstinence de boissons, l'excès étant éliminé par les urines.

***Accident tendino-musculaires :** Une mauvaise alimentation associée à un apport hydrique insuffisant peut provoquer des accidents traumatiques type tendinite, déchirure, claquage, par faiblesse musculaire.

***Perturbation biologique :** L'association d'une activité physique et d'une alimentation défaillante provoque un trouble métabolique qui peut avoir comme répercussion

Sport et jeûne

Le jeûne peut être dangereux lorsque l'on pratique un sport — risque d'hypoglycémie — en fin de journée avant la rupture du jeûne qui donne lieu à une fête durant laquelle on mange des dattes et la soupe traditionnelle : la chorba. La fin du mois de Ramadhan est marquée par une grande consommation de gâteaux au miel, sucre glace et autres glacages.

Règles pour supporter le jeûne en été

1re règle : Bien s'hydrater dès la rupture le soir et juste avant la reprise du jeûne le matin. Il est important de boire plus d'eau qu'en temps normal, au moins 1,5 litre par jour. Il ne faut pas sauter le repas qui précède l'aube et y consommer des liquides comme des produits laitiers, des sucres lents (semoules, farines, céréales), des fruits frais pour les vitamines et des dattes pour permettre au transit intestinal de fixer l'eau et éviter ainsi la constipation.

2e règle : Il est recommandé de fractionner la rupture du

jeûne pour ne pas malmener son estomac et d'éviter les excès de sucres rapides et de graisses comme les pâtisseries qui coupent la faim, mais on peut absorber des féculents, des fruits et des légumes. Boire de la soupe réhydrate naturellement, la chorba est tout indiquée.

Place du sport durant le Ramadhan

Pour les sportifs, ne pas manger ni boire de l'aube au coucher du soleil, c'est la possibilité de pratiquer une activité sportive, un entraînement ou une compétition dans un état de jeûne. C'est en fait cette privation de nourriture et de boisson qui apporte un risque pour la santé du sportif.

Avant la rupture du jeûne :

Le danger principal est l'hypoglycémie. Il faut être très prudent surtout la première semaine du Ramadhan car celui-ci modifie profondément les habitudes alimen-



taires et les rythmes du sommeil.

2 à 3 heures après le repas du soir il faut se contenter d'effectuer des efforts habituels et d'intensité réduite. Il ne faut pas faire d'activités nécessitant une forte dépense d'énergie.

Conseils pratiques pour les sportifs

Il est conseillé de respecter les mesures habituelles d'alimentation chez le sportif et de pratiquer un sport au moins deux heures après la rupture du jeûne. Ceci apporte pendant le mois de

Ramadhan une complication liée à l'heure de la pratique par rapport au coucher du soleil. Si l'entraînement reste possible, la compétition est difficile à gérer quel que soit son niveau.

Conclusion

Pendant le jeûne du mois de Ramadhan, les performances physiques et sportives sont nettement diminuées. Les entraîneurs doivent en tenir compte. Programmer des compétitions pendant cette période reste peu compatible avec une diététique sportive de haut niveau et avec la notion de performance. Il faut rester d'autant plus vigi-

lent, car l'entraînement à jeun augmente le risque de chute ou d'accident par baisse de la vigilance, et expose au surentraînement. Dans le cadre du sport loisir, il est possible de continuer à pratiquer son sport deux à trois heures après la rupture du jeûne. Le repas à base de dattes et de chorba ou harira reste possible puisque l'on retrouvera en dehors de la viande de mouton coupée des légumes, des pommes de terre et des vermicelles, qui peuvent apporter au sportif les sucres lents indispensables à la pratique de son sport.



CARNET DE RECETTES

Petits gâteaux en forme de noix



Ingrédients :

La pâte :

250 g de farine
125 g de beurre
2 œufs
2 cuillerées à soupe de sucre en poudre
1/2 sachet de levure pâtisseries
Un peu de sel

La farce :

1 paquet de biscuit concassés
75 g de noix grillées et concassées
75 g d'amandes grillées et concassées
150 g de chocolat noir fondu au bain-marie
Un moule en forme de noix

Préparation :

La pâte :

Mettre la farine tamisée dans une jatte, ajouter le sucre, la levure, le sel, le beurre ramolli en morceaux, les œufs, mélanger du bout des doigts jusqu'à ce que la pâte soit lisse et souple.
Former de cette pâte des boules de la taille de petites billes. Faire chauffer le moule des deux côtés ensuite placer chaque boule dans la partie creuse du moule, fermer le moule et mettre sur un feu moyen, retourner-le de temps en temps jusqu'à les moitiés des noix soient dorées, démouler et répéter l'opération jusqu'à l'épuisement de la pâte.

La farce :

Mettre dans un récipient le biscuit concassé, les amandes grillées et concassées, les noix grillées et concassées, le chocolat fondu au bain-marie, mélanger tous les ingrédients jusqu'à ce qu'ils soient homogènes. Remplir le moule de la moitié de noix avec le mélange et le couvrir avec l'autre moitié pour obtenir une noix entière, continuer l'opération jusqu'à épuisement de votre pâte.

Gâteau au chocolat



Ingrédients :

-250 g de beurre
-200 g de sucre en poudre
-1 verre à thé d'huile
-1/2 cuillerée à café d'arôme vanille
-2 œufs
-100 g de noix de coco râpée
-1 sachet de levure pâtisseries
-Farine selon le mélange
-150 g de chocolat noir

Préparation :

Travailler le beurre et le sucre en poudre pour obtenir un mélange crémeux, ajouter l'huile, les œufs, l'arôme de vanille, noix de coco râpée, la levure, mélanger bien puis ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à obtention d'une pâte molle. Former de cette pâte des petits boudins. Disposer au fur et à mesure sur une tôle huilée.
Faire cuire dans un four moyennement chaud. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, plonger les deux extrémités des gâteaux dedans et poser sur du papier paraffiné. Laisser sécher.

Biscuits coquillage

Ingrédients :

700 g de beurre
350 g de sucre glace
250 g de cacao en poudre
1 sachet de levure pâtisseries
1 cuillerée à café d'arôme d'amande
Des perles argentées pour le décor
La farine selon le mélange

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter le cacao, mélanger, ajouter l'arôme d'amande, la levure, la farine tamisée peu à peu et pétrir bien pour obtenir une pâte homogène et molle. Mettre la pâte dans une poche à douille dentelée et presser pour donner des formes de coquillages, les décorer avec les perles argentées, les disposer au fur et à mesure sur une tôle huilée.



Triangles fourrés aux amandes



Ingrédients :

La pâte

- 400 g de beurre
- 2 cuillerées à soupe de sucre glace
- 2 œufs
- 2 cuillerées à soupe de maïzena
- 2 cuillerées à soupe de lait
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/2 cuillerée à café de levure pâtisseries
- La farine selon le mélange

La farce

- 500 g de poudre d'amande
- 300 g de sucre glace
- 2 blancs d'œuf
- 3 cuillerées à soupe d'eau de fleurs d'orange
- 1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre
- Un peu de gomme arabique en poudre
- Miel

Préparation :

La farce

- Travailler dans un saladier le sucre d'amandes, le sucre glace, les blancs d'œuf, l'eau de fleurs d'orange, la cannelle, la gomme arabique, mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
- Former de cette pâte des boules de la taille de petites billes.

La pâte

-Travailler dans une jatte le beurre, le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les œufs en continuant à travailler, ajouter le lait, le sucre vanillé, la levure, la maïzena, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et souple.
Former de cette pâte des boules de la taille d'une orange. Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 5 cm à l'aide d'un emporte-pièce rond. Mettre une boule de farce au milieu de chaque disque et rabattre bien les 3 angles en essayant de lui donner la forme de pyramide, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de pâte et de farce, les disposer sur une tôle huilée, faire des décorations sur les triangles farcis avec un graveur spécial. Faire cuire dans un four moyennement chaud, sortir du four quand elles commencent à dorer, tremper les gâteaux chauds dans le miel, égoutter.

Endurer avec patience la maladie

Avant de parler de la manière dont doit se comporter le croyant, lorsqu'il est malade ou blessé, il est important de comprendre, tout d'abord, ce que nous enseigne l'Islam sur la vie d'ici-bas. Notre existence, sur terre, n'est que passagère ; nous sommes, ici-bas, en attente de notre véritable vie, dans l'Au-delà.



Ce monde-ci est un monde d'épreuves et de tests. Dieu a créé ce monde pour nous, mais c'est bien plus qu'un endroit de plaisirs divers. Car c'est ici que nous devons remplir le véritable objectif de notre existence, l'adoration de Dieu. Nous rions, nous jouons, nous pleurons, nous avons de la peine et des regrets et toutes ces émotions viennent de Dieu.

Le croyant s'efforce de réagir aux diverses situations avec patience et reconnaissance, dans l'espoir de la récompense éternelle. Et nous craignons le châtement éternel et savons, avec certitude, que Dieu est la source de la miséricorde et du pardon. *"Cette vie d'ici-bas n'est que distraction et jeu futile. Quant à la demeure de l'au-delà, voilà assurément la vraie vie ; si seulement ils savaient"* (Coran 29:64) Dieu ne nous a pas créés pour ensuite nous abandonner aux plaisirs et aux épreuves de la vie. Il nous a envoyé des messagers et des prophètes pour nous enseigner la religion et des livres pour nous guider. Il nous a également apporté de nombreuses bénédictions et chacune d'elles nous facilite la vie. Si nous nous arrêtons, un moment, à réfléchir sur notre vie, les bénédictions de Dieu nous apparaissent tout à coup très évidentes.

Observez la pluie qui tombe, à l'extérieur, le soleil qui illumine tout autour de vous, touchez votre poitrine pour y sentir battre votre cœur... Toutes ces choses sont des bénédictions de Dieu et nous devons nous en montrer reconnaissants, comme pour

nos maisons, nos enfants et notre santé. Dieu nous dit, cependant, que nous serons inévitablement testés, en ce monde : *"Et Nous vous éprouverons certainement par un peu de peur, de faim, de pertes de biens, de gens et de récoltes. Mais annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients..."* (Coran 2:155) Dieu nous invite à endurer avec patience les épreuves et tribulations de la vie. Cela peut toutefois être difficile si l'on ne comprend pas que tout ce qui arrive, en ce monde, n'arrive que par la permission de Dieu. Nulle feuille ne tombe d'un arbre sans Sa permission. Nulle entreprise ne fait faillite, nulle voiture ne fait d'accident et nul mariage ne prend fin sans la permission de Dieu.

De même, nulle maladie ou blessure ne touchent un être humain sans la permission de Dieu, car c'est Lui qui détient le pouvoir sur toute chose. Dieu fait ce qu'Il fait pour des raisons qui parfois se situent au-delà de notre compréhension et pour des raisons qui peuvent, ou non, paraître évidentes.

Mais Dieu, dans Sa sagesse infinie et dans Sa miséricorde, ne veut que ce qu'il y a de mieux pour nous. Et ultimement, ce qu'il y a de mieux, pour nous, c'est la vie et le bonheur éternels. *"Leur Seigneur leur annonce la bonne nouvelle d'une miséricorde de Sa part, ainsi que des jardins où il y aura pour eux une félicité permanente et dans lesquels ils demeureront éternellement."* (Coran 9:21) Quelle que soit l'épreuve à laquelle il doit faire face, le croyant doit demeurer

convaincu que Dieu ne décrète que du bien, pour lui. Ce bien peut faire partie des plaisirs de ce monde ou des plaisirs de l'Au-delà. Le Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : *"Comme est bonne l'affaire du croyant. Si un bien le touche et qu'il s'en montre reconnaissant, cela est bon pour lui. Et si un mal le touche et qu'il l'endure avec patience, cela est aussi bon pour lui."* (Sahih Mouslim).

Dieu nous teste, ici-bas, par toutes sortes d'épreuves et de tribulations et si nous endurons avec patience, nous en tirerons une belle rétribution. La vie d'ici-bas n'est qu'illusion. Et ce qui nous est le plus avantageux, dans cette vie, ce sont les bonnes actions que nous accomplissons. La famille est une grande épreuve, car Dieu dit qu'elle peut facilement nous égarer. Mais elle peut, également, nous mener tout droit au Paradis. La richesse est un test ; la convoiter peut nous rendre cupides et avarés, mais en distribuer une partie aux plus pauvres peut nous rapprocher de Dieu.

La santé est aussi une épreuve. La bonne santé peut nous faire sentir invincibles et nous faire croire que nous n'avons pas besoin de Dieu ; tandis que la mauvaise santé peut rabattre notre orgueil et nous obliger à dépendre de Dieu. La façon dont un croyant réagit aux circonstances de la vie est une chose très importante. Qu'arrive-t-il si les plaisirs de la vie deviennent soudainement de véritables tourments ? Comment un croyant doit-il réagir lorsqu'il est affecté d'une maladie ou atteint d'une

blessure ? Bien sûr, il accepte son destin et s'efforce d'endurer avec patience, car il sait avec certitude que Dieu fera sortir beaucoup de bien de cette épreuve. Le Prophète Mohammed a dit : *"Aucun malheur n'atteint un musulman, aucun souci, chagrin, mal ou détresse, pas même la piqûre d'une épine (ne l'atteignent) sans que Dieu n'efface, pour cela, une partie de ses péchés."* (Sahih alBoukhari, Sahih Mouslim). Nous demeurons, toutefois, des êtres humains imparfaits. Nous lisons ces mots, nous en comprenons l'essence, mais accepter certains malheurs est parfois très difficile. Il est bien plus facile de pleurer sur notre sort, mais Le Miséricordieux nous a guidés en cela et nous a promis deux choses : que si nous L'adorons et suivons la voie qu'Il nous a tracée, nous serons admis au Paradis et qu'après toute épreuve vient une période de tranquillité. *"Après toute difficulté survient certes un soulagement."* (Coran 94:5) Le croyant doit prendre soin de son corps et de son esprit ; se maintenir en bonne santé est donc essentiel. Mais s'il est atteint d'une maladie ou d'une blessure, il se doit de suivre les recommandations de Dieu. Il doit chercher de l'assistance médicale et faire tout ce qu'il peut pour parvenir à un rétablissement complet, tout en cherchant de l'aide auprès de Dieu par la prière et divers actes d'adoration. Il doit, donc, utiliser des moyens autant physiques que spirituels. Dans la deuxième partie, nous examinerons plus en détails les actions à entreprendre lorsque la maladie frappe.

ORAN

L'apprentissage de la poterie séduit les Oranaïses durant le Ramadhan

L'apprentissage de la poterie semble séduire les femmes à Oran, qui sont nombreuses à choisir de se former dans cet art ancestral au cours du mois de Ramadhan.

Le "Yoga des mains" a ainsi convaincu de nombreuses femmes à Oran et ses environs à rejoindre l'atelier de l'Association de promotion de la femme rurale "Main dans la main" à la maison de jeunes de Haï Fellaoucen (ex-El-Barki). Plus qu'un simple hobby, ces femmes considèrent la poterie comme un patrimoine culturel à préserver, pérenniser et diffuser, et l'atelier est une opportunité pour elles de découvrir cet art et de façonner divers objets en terre cuite, fréquemment utilisés au cours du mois de Ramadhan, pour ajouter une touche traditionnelle aux tables de l'Iftar.

La création de cet atelier visant à pérenniser ce patrimoine est un retour à tout ce qui est naturel, conformément aux vieilles traditions algériennes. "Il s'agit de raviver cet art et de le développer dans la capitale de l'Ouest", a souligné la présidente de cette association, Mme Allou Rahou. Les femmes rejoignent cet atelier avec beaucoup d'enthousiasme, chacune avec une motivation différente, entre celles qui considèrent la poterie comme une simple distraction et d'autres qui la perçoivent comme une potentielle activité commerciale. Les femmes au foyer sont très présentes dans cet atelier. Elles considèrent qu'il est plus sain de recourir aux



ustensiles fabriqués en terre cuite dans les usages quotidiens.

Les stagiaires, qui viennent de différents coins de la ville, passent de bons moments à façonner la pâte d'argile pour en faire des œuvres d'art, avec une exactitude et une harmonie remarquable.

L'ambiance dans l'atelier, au cours de ce mois de Ramadhan, est particulière. Les femmes semblent absorbées par des gestes minutieux, rythmés par le mouvement giratoire de la tournette. Le silence et la lumière feutrée des lieux accentuent la dimension spirituelle du mois sacré dans cet espace. Malgré la difficulté de ce travail

assidu de la poterie, qui requière de la patience, de la précision, ainsi qu'une vision artistique, ces femmes semblent tout à fait à l'aise dans ce qu'elles font.

Pendant six mois, elles sont encadrées par la présidente de l'association, Mme Rahou, et une autre enseignante, Naima Bika, dans leur apprentissage pour fabriquer des plats, des vases et plusieurs autres ustensiles et articles de décoration.

Plusieurs types d'argile sont utilisés, la rouge, la jaune et la grise, explique Mme Rahou, ajoutant que la formation est sanctionnée par une attestation. Une formation, quelle que soit sa

durée, n'est toutefois pas suffisante pour maîtriser la poterie qui requiert un apprentissage prolongé et une recherche continue dans les méandres de cet art ancestral de tout ce qui est nouveau, pourtant renouvelable et, par ailleurs, indispensable, estiment quelques stagiaires, considérant la poterie comme une activité créative qui procure beaucoup de plaisir.

En plus des femmes, l'atelier de l'association "Main dans la main" donne également des cours de poterie aux écoliers pendant les vacances scolaires, ainsi qu'aux enfants trisomiques pour les aider à développer leurs capacités.

SIDI BEL-ABBES/CÉLÉBRATION DE "LEYLAT EL-QADR"

Une occasion pour initier les enfants au jeûne

"Leylat El-Qadr" (Nuit du destin), célébrée à la veille du 27^e jour du mois de Ramadhan, est considérée comme une occasion par les familles à Sidi Bel-Abbès pour initier les jeunes enfants au jeûne, avec l'organisation des fêtes dans la soirée pour les récompenser.

Les familles tiennent à pérenniser cette vieille tradition qui célèbre le premier jeûne des enfants. Les enfants sont vêtus de tenues traditionnelles, comme le "caftan" et la "chedda" pour les filles, l'"abaya" et le "Burnous" pour les garçons. Une place autour de la "meïda" (table) du Ramadhan, habituellement réservée aux adultes, est, par ailleurs, attribuée au primo-jeûneur en guise de récompense.

Cette ambiance de célébration du premier jeûne est accompagnée de chants louant les vertus de "Leylat El-Qadr", de "Madihs" pour célébrer le Prophète Mohamed (QSSL), a souligné Hadja

Fatima, affirmant que ces coutumes et traditions sont toujours enracinées et qu'elle veille, à l'instar des autres familles "belabèssiennes", à les perpétuer chaque année pour ses petits-enfants pour les encourager à jeûner et les récompenser pour leur patience, en leur préparant de délicieux mets et plats traditionnels.

Par ailleurs, à l'occasion de ces fêtes religieuses, les femmes s'évertuent à préparer des plats traditionnels très prisés dont le "Rogag", préparé avec de la viande, des légumes, et à garnir les tables avec des fruits et des gâteaux, a indiqué, pour sa part, Mme Nawel, femme au foyer.

Cette nuit est aussi une occasion pour les femmes pour veiller et réciter le Saint Coran, le "Dhikr" et faire des prières, en plus de préparer les gâteaux pour l'Aïd, a-t-elle ajouté, soulignant encore que cette nuit représente également une occasion de ravi-

ver des coutumes, notamment celle de rendre visite à la fiancée encore chez ses parents par la famille du prétendant, en lui offrant des cadeaux et des gâteaux. La "Nuit du Destin" constitue aussi une meilleure occasion pour les familles pour circoncire leurs fils, dans le cadre de fêtes collectives organisées par des bienfaiteurs et associations caritatives. Cette Nuit représente une occasion privilégiée pour la solidarité, marquée, notamment, par la distribution de cadeaux et de vêtements de l'Aïd aux nécessiteux dans une ambiance de fraternité et de convivialité.

La soirée de "Laylet El Qadr" est marquée par des traditions jalousement préservées. A cette occasion, les mosquées sont décorées pour accueillir les fidèles qui s'y rendent plus nombreux pour prier et faire des louanges. Toutes les familles à Sidi Bel-Abbès célèbrent cette nuit bénie, en créant

une ambiance particulière, faite de joie et de gaieté, selon Hadja Fatima qui tient toujours à rassembler tous les membres de sa famille pour cette nuit tant attendue.

Un riche programme a été concocté par la wilaya de Sidi Bel-Abbès pour célébrer cette nuit bénie, comportant une caravane regroupant des Oulémas et Cheikhs de différents wilayas, qui sillonnent les mosquées pour animer des causeries et des conférences sur cet événement religieux, a indiqué le directeur des affaires religieuses et wakfs, Si Tayeb El Habib.

Il a fait savoir que le riche programme élaboré pour célébrer cette nuit bénie, a été étalé dans toutes les mosquées de la wilaya, où ont été organisées, en plus des causeries et des récitations du Coran, des cérémonies pour honorer les lauréats de concours de meilleurs récitants du Coran et de Hadith et du meilleur muezzin.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEREFÉ recommande le recours à la climatisation au gaz naturel

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) suggère l'utilisation d'une nouvelle solution innovante de climatisation utilisant le gaz naturel, permettant des économies d'énergie allant jusqu'à 90 %.

Dans un communiqué publié samedi, le CEREFÉ recommande de mettre en place dans le cadre du Programme national de maîtrise de l'énergie, des mécanismes incitatifs appropriés pour susciter la demande et promouvoir l'utilisation de la climatisation au gaz naturel "GHP" (Gas Heat Pump) en Algérie, notamment dans le secteur tertiaire, à travers des mesures fiscales et parafiscales et un régime de subvention dédié.

L'institution explique cette initiative par l'abondance des ressources en gaz naturel, soulignant que "la climatisation au gaz naturel a déjà fait ses preuves dans notre pays avec plus de 350 installations réussies dans divers secteurs tels que l'hôtellerie, les cliniques, les administrations et les banques".



"Des économies substantielles jusqu'à 90% ont pu être atteintes sur la facture d'énergie des secteurs utilisateurs, démontrant ainsi le potentiel financier considérable de cette technologie et renforçant ainsi son attrait économique", affirme la même source.

De plus, le potentiel d'économie d'énergie et l'efficacité de ces procédés a pu être confirmé à travers les visites des experts du CEREFÉ dans les lieux où les équipements de climatisation à gaz ont été installés.

En amont, la climatisation alimentée

au gaz naturel présente également "un avantage majeur" en termes d'économie de gaz naturel, indique le CEREFÉ, précisant que "grâce à son efficacité énergétique accrue, elle peut permettre des économies significatives sur la consommation de gaz naturel, contribuant ainsi à une utilisation plus efficiente des ressources énergétiques du pays".

En utilisant une combinaison innovante de technologies, ce type de climatisation permet de fournir chauffage, refroidissement et eau chaude

sanitaire "de manière efficace et économique", assure le CEREFÉ.

"Son fonctionnement, basé sur la récupération de chaleur à partir de sources naturelles +l'air+ et son couplage avec une source d'énergie primaire, le gaz naturel, GPL ou l'hydrogène en font une solution à la fois fiable et respectueuse de l'environnement", fait-il savoir.

Selon le CEREFÉ, dans l'attente du développement et la maturité technologique des systèmes de climatisation à base d'énergie renouvelable et solaire en particulier, cette solution innovante permet non seulement de réduire la dépendance à la climatisation électrique, mais également d'atténuer les pics de demande électrique en été, contribuant ainsi à stabiliser le réseau électrique.

A noter que ces recommandations font suite à une étude réalisée par le CEREFÉ sur le potentiel national en matière d'utilisation de la climatisation au gaz naturel, en s'appuyant sur une série de visites sur l'ensemble du territoire national, qui ont permis de dresser un premier bilan des installations réalisées en Algérie et ce, dans le cadre de la démarche globale du Commissariat à l'égard de l'évaluation des projets d'efficacité énergétique réalisés en Algérie.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Nouveau dispositif de compensation des frais de transport vers les wilayas du Sud

Un nouveau dispositif de compensation des frais de transport induits par l'approvisionnement en produits de large consommation des wilayas du Sud a été instauré en vertu d'un décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) n° 23. En vertu de ce décret exécutif n° 24-115, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 31 mars 2024, il est procédé au remboursement des frais de transport des produits au profit des opérateurs économiques qui exercent l'activité d'approvisionnement, qui doivent assurer uniquement l'approvisionnement des wilayas où ils sont établis.

Ces dispositions concernent les wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Béchar, Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, El-Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji-Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El Meghaïer et El Meniaâ.

La liste des produits de large

consommation éligibles au remboursement des frais de transport dans le cadre de ce décret est fixée par arrêté conjoint des ministres chargés du Commerce et des Finances, après consultation des ministères concernés.

Et selon le texte législatif, les produits de large consommation soumis au présent dispositif sont issus des unités de production, des marchés de gros et des abattoirs agréés et implantés dans les wilayas du Sud concernées ou des wilayas proches, dont la liste est fixée par décision du ministre chargé du commerce en coordination avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le fret et la facturation doivent être effectués dans la même wilaya, tel qu'exigé, également, par le décret.

Il est spécifié, également, dans le texte réglementaire que le remboursement des frais de transport est établi sur la base du programme annuel

de transport des produits, au titre de l'approvisionnement des wilayas, élaboré par le directeur du commerce de la wilaya et approuvé par le wali territorialement compétent, ainsi que sur la base des besoins annuels de financement évalués par le directeur du commerce de wilaya, conformément aux quotas annuels des produits de large consommation pour chaque commune relevant des wilayas concernées.

Les quotas annuels des produits de large consommation sont déterminés sur la base de la densité de la population et les besoins des habitants de chaque commune relevant de la wilaya concernée par ce dispositif, comme mentionné dans le décret qui stipule que les programmes des besoins annuels élaborés sont transmis au ministre chargé du Commerce pour la prise en charge de leur remboursement, précisant qu'un réajustement semestriel peut être effectué, le cas échéant, sur la

base des demandes exprimées par les wilayas concernées.

Le directeur du commerce de wilaya est chargé d'élaborer le bilan annuel des réalisations physiques et financières, au titre du remboursement des frais de transport des produits pour l'approvisionnement des wilayas concernées, qui doit être transmis au ministre chargé du Commerce et au ministre des Finances, au plus tard, à la fin du premier trimestre de l'année qui suit l'exercice concerné.

Afin de bénéficier du remboursement, les opérateurs économiques doivent présenter des formulaires de demandes de remboursement renseignés et signés par les opérateurs économiques concernés et visés par le directeur du commerce de wilaya, ainsi que les factures des produits transportés et du procès-verbal de constat de réception des produits.

Les demandes de remboursement des frais de transport des produits liés à l'approvision-

nement des wilayas sont établies sur la base d'un barème fixé par arrêté conjoint des ministres chargés du Commerce, des Transports et des Finances, selon le même décret.

D'autre part, une plate-forme numérique est créée au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et reliée aux directions du commerce de wilayas. Elle est dédiée à la numérisation de toutes les procédures relatives aux opérations de remboursement des frais de transport, à partir du dépôt des dossiers par les opérateurs économiques jusqu'au constat des marchandises et remboursement des frais de transport. Le décret précise que le remboursement des frais de transport des produits aux wilayas du Sud est pris en charge sur le budget du portefeuille de programmes du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations au lieu du Fonds de compensation des frais de transport.

INONDATIONS EN RUSSIE

**Situation
« compliquée »
dans l'Oural**

La situation est « compliquée » dans une partie de la région russe d'Orenbourg dans l'Oural, ont dit dimanche les autorités régionales, deux jours après la rupture d'un barrage et en pleine fonte des glaces ayant poussé plusieurs milliers d'habitants à être évacués.

« La situation évolue, elle est compliquée », a reconnu Ilia Denissov, le vice-ministre des Situations d'urgence, lors de l'arrivée sur place du ministre Alexandre Kourenkov.

« Les inondations dans la région d'Orenbourg n'ont pas encore diminué de rythme », ont de leur côté indiqué dans un communiqué les services du gouverneur régional, Denis Pasler.

Vendredi, la rupture d'un barrage à Orsk, tout proche de la frontière avec le Kazakhstan, a provoqué la montée des eaux, aggravée par d'importantes perturbations et la fonte des glaces, un phénomène courant à cette période de l'année dans de nombreuses régions russes.

« Les inondations de ces territoires sont dues à l'impact des eaux de fonte, à l'élévation du niveau du fleuve Oural, ainsi qu'à la rupture de barrage à Orsk, où la situation est la plus difficile », ont ainsi expliqué dans leur communiqué les autorités régionales.

À Orsk, plus de 6.600 maisons ont été inondées et 400 dans la ville-même d'Orenbourg, capitale de la région éponyme, selon cette source. Samedi soir, les autorités avaient indiqué que près de 4.500 personnes, dont plus de 1.100 enfants, avaient été évacuées vers des centres d'hébergement temporaires.

De « fortes précipitations » sont attendues dans la région dans les prochaines heures, ce qui pourrait « compliquer » davantage la tâche des sauveteurs, ont déjà averti les autorités régionales.

La mairie de d'Orenbourg, grande ville située plus à l'ouest, a de son côté tiré la sonnette d'alarme: « La situation s'aggrave » sur place, a-t-elle écrit dimanche sur Telegram, précisant que le fleuve Oural était monté de 28 centimètres la veille.

ZELENSKY

**Sans l'aide américaine
bloquée au Congrès,
« l'Ukraine perdra
la guerre »**

Le Président ukrainien a averti dimanche que son pays perdrait la guerre face à la Russie si l'aide américaine de 60 milliards de dollars, voulue par Joe Biden, restait bloquée au Congrès du fait de l'opposition du camp républicain soutenant Donald Trump.

« Si le Congrès n'aide pas l'Ukraine, l'Ukraine perdra la guerre », a déclaré sur une ton grave M. Zelensky lors d'un échange en visioconférence avec des ambassadeurs de la plateforme de levées de fond du gouvernement.

R. I. /Agences

SOUDAN

**Plus de 20 personnes tuées
dans une attaque menée contre
un village**



Au moins 20 personnes ont été tuées au Soudan dans une attaque menée, samedi, par des hommes armés contre un village au sud de la capitale Khartoum, a rapporté un comité local de militants.

L'attaque a fait plus de 200 blessés, certains grièvement et d'autres légèrement, et plus de

20 morts, selon le comité. Une source médicale à l'hôpital de Manaqil, à 80 kilomètres de là, a confirmé avoir « reçu 200 blessés (dont) certains sont arrivés trop tard ». « Nous sommes confrontés à une pénurie de sang et nous n'avons pas assez de personnel médical », a-t-elle poursuivi.

Plus de 70% des structures de santé du Soudan sont hors service, selon l'ONU, tandis que celles qui fonctionnent reçoivent un nombre de blessés

plusieurs fois plus élevé que leur capacité avec très peu de ressources.

Le conflit au Soudan a débuté le 15 avril 2023 entre l'armée, sous le commandement du général Abdel Fattah al-Burhane, et les Forces de soutien rapide (FSR), dirigées par le général Mohamed Hamdane Daglo.

Elle a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de plus de 8,5 millions de personnes, selon l'ONU.

R. I. /Agences

PALESTINE OCCUPÉE

**Amnesty appelle
l'entité sioniste à libérer
le prisonnier Walid Daqqa**

L'ONG Amnesty International a appelé, samedi, l'entité sioniste à libérer le prisonnier palestinien Walid Daqqa, atteint d'un cancer de la moelle épinière, en raison notamment de la torture et du manque de soins médicaux depuis le 7 octobre dernier.

C'est ce qui ressort d'une série de messages publiés par l'organisation sur la plateforme « X ».

Amnesty a expliqué que « le prisonnier palestinien Walid Daqqa souffre d'un cancer de la moelle épinière, une maladie rare » et souligné que Daqqa « est soumis à la torture et à l'humiliation depuis le 7 octobre, privé de visites de sa famille, en plus d'être soumis à une privation de soins médicaux. » L'organisation internationale a souligné « la nécessité de libérer immédiatement Walid Daqqa pour des raisons humanitaires et de lui permettre de passer le reste de sa vie avec sa famille. »

Le 8 août 2023, un tribunal sioniste a refusé de le libérer « malgré la gravité de son état de santé », selon un communiqué publié par la famille du prison-

nier, relayé par le Club des prisonniers palestiniens.

Daqqa a purgé une peine de 37 ans de prison depuis le 24 mars 2023, « mais il est toujours arbitrairement détenu », souligne la même source.

En décembre 2022, Daqqa a reçu un diagnostic de « cancer de la moelle épinière et de multiples problèmes de santé, notamment des maladies respiratoires et une inflammation du poumon droit. »



NIGERIA

**25 morts dans
une attaque dans
le centre-nord**

« Au moins 25 personnes ont été tuées par des hommes armés non identifiés qui ont récemment attaqué une communauté locale dans l'Etat nigérian de Kogi, au centre-nord du Nigeria », ont indiqué, les autorités locales.

« Les hommes armés ont semé le chaos dans la communauté d'Agojeju-Odo, dans la zone de gouvernement local d'Omala à Kogi, jeudi en fin de journée », a indiqué Elias Atabor, un dirigeant de la communauté, cité par des médias.

« Les hommes armés se sont introduits au sein de la communauté jeudi soir et ont commencé à tirer sporadiquement tuant au moins 25 personnes », a déclaré le chef de la communauté. Il a ajouté que les attaques étaient incessantes ces derniers temps et que « le nombre de morts ne cessait d'augmenter d'heure en heure, y compris parmi les enfants. »

R. I. /Agences

CAF CL

Tougaï envoie l'ES Tunis en dem-finale

L'ES Tunis a éliminé l'ASEC Mimosas à Abidjan, à l'issue d'une séance de tirs-aux-butts dont Mohamed-Amine Tougaï a été le héros.

Une semaine après avoir concédé un match nul 0-0 à domicile, les tunisiens ont refait la même chose au stade Houphouët Boigny, les deux équipes ont pu se départager aux tirs-aux-butts.

Le défenseur algérien auteur d'un bon match aux côtés de Yassine Meriah a été le dernier tireur, transformant le quatrième tir, alors que deux joueurs ivoiriens ont loupé leur tentative.

L'Espérance va retrouver les sud-africains de Mamelodi Sundowns en demi-finale avec le désavantage une nouvelle fois de se déplacer pour la manche retour. L'autre demi-finale sera entre le TP Mazembe et Al Ahly.



Sid-Ahmed Elasri, président de la Fédération algérienne handisport : « Nous visons 5 ou 6 médailles d'or à Paris »



La dernière mesure prise par le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, d'assurer une prise en charge particulière aux athlètes engagés dans les Jeux paralympiques de Paris (28 août - 8 septembre 2024) a été expressément saluée par le

boss de la Fédération algérienne handisport (FAH), Sid-Ahmed Elasri.

« On ne peut que rendre hommage au président de la République qui confirme ainsi l'intérêt singulier accordé à l'handisport. On a commencé, d'ailleurs, à croire à des lendemains plus radieux depuis qu'il a pris la décision de réhabiliter la prime destinée aux athlètes handicapés. Un acquis qui intervient après une longue lutte », s'en félicite Elasri avant de poursuivre : « Cela nous permet d'être rassurés quant à la prise en charge de nos athlètes. Il y a une nette amélioration sur ce dossier. J'ai fait le mandat 2008/2012 et je constate une nette progression en la matière. Les autorités s'engagent à mobiliser les moyens adéquats, et c'est à nous, gestionnaires, encadreurs et athlètes, de faire des sacrifices pour représenter dignement notre pays et hisser, du même coup, l'emblème nation-

nal dans les paralympiques de Paris qui représentent une symbolique particulière ».

Abordant le sujet relatif aux objectifs, le dirigeant en question dira : « Au niveau de notre Fédération on ne s'intéresse pas au volet quantitatif du moment que nous avons l'habitude de placer un grand nombre d'athlètes dans les paralympiques. Nous nous intéressons plutôt au qualitatif, c'est-à-dire le nombre de médailles d'or. On va tenter d'améliorer notre performance réalisée à Tokyo. Et nous espérons une moisson de 5 ou 6 médailles en vermeil. Mais il va falloir à nos athlètes de faire preuve de vigilance pour parer à toute éventualité. » Tout en appelant au bannissement de certaines pratiques nuisibles dont notamment le retard accusé dans le déblocage des subventions, Elasri tient, par ailleurs, à saluer les résultats réalisés par son bureau directeur dans la gestion de cette situation : «

Devant cette situation, nous avons mis en place un plan d'urgence pour l'année 2023. Un deuxième plan d'action spécial pour 2024 a été élaboré. Dans l'ensemble, nous avons pu honorer nos engagements envers les athlètes afin de bien préparer leurs échéances internationales. Je rends hommage à cette occasion à nos partenaires pour leur précieux accompagnement ».

AGO le 30 avril

La FA handisport tiendra le 30 avril prochain son assemblée ordinaire. A ce titre, Elasri estime : « Cette rencontre devra servir d'un lieu de débat fraternel. Il y sera question d'évoquer des problèmes de la fédération et des défis à venir. Il ne faut pas se focaliser uniquement sur les paralympiques de Paris, il y a lieu de soulever la question relative au renouvellement des instances et celle de nos anciens athlètes ».

AZERBAIDJAN : Doublé de Benzia, dont un superbe coup-franc

Déjà assuré du titre de champion, les coéquipiers de Yassine Benzia se sont encore imposés face à Sabail sur le score de 4-2.

Après une ouverture du score adverse, Benzia va marquer coup sur coup pour donner l'avantage aux siens.

Ce fut d'abord sur un superbe coup-franc plein axe de 35 mètres qu'il envoie sous la barre du gardien adverse (15e). Ce sera ensuite d'un plat du pied droit au point de penalty, sur un service de son coéquipier Juninho (41e).

Benzia a inscrit 15 buts cette saison avec Qarabag dont 11 en championnat et compte 11 passes décisives.

CAN-2024 FÉMININE :

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Tunis

Après avoir perdu le premier match amical de leur stage de préparation face à la Tunisie, jeudi dernier au stade Chadli Zouitene à Tunis sur le score de 2 à 1, les joueuses de Farid Bensefati ont repris les entraînements hier pour se préparer à la deuxième empoignée face au même adversaire.

Après avoir perdu le premier match amical de leur stage de préparation

face à la Tunisie, jeudi dernier au stade Chadli Zouitene à Tunis sur le score de 2 à 1, les joueuses de Farid Bensefati ont repris les entraînements hier pour se préparer à la deuxième empoignée face au même adversaire.

Pour rappel, l'équipe nationale féminine se prépare en perspective de la CAN 2024 qui aura lieu au Maroc.



AQUAMAN



21h25

TMC

En 1985, par une nuit agitée dans la ville côtière d'Amnesty Bay dans le Maine, Thomas Curry, gardien de phare, sauve Atlanna, qu'il découvre blessée sur une plage. Celle-ci, reine des atlantes, un peuple sous-marin, tombe sous le charme de Thomas. De leur union naît Arthur, mi-humain mi-atlante. Alors que sa mère est forcée de retourner dans l'océan, Arthur est élevé par son père comme un humain. Mais son sang royal et ses pouvoirs se manifestent dès qu'Arthur est en présence de son élément, l'eau.

**LA FIÈVRE
KILL BILL**



21h09

CANAL+

Marie Kinsky continue son combat sur le droit de port d'armes en ciblant tout particulièrement les femmes. Elle fait appel à Yellow Submarine, spécialiste de la cyber influence pour véhiculer son message. Le Racing est devenu une coopérative et réorganise son organigramme. Au sein du collectif La Boucle, les dissensions se multiplient entre Kenza et ceux qui ne supportent plus Fodé. Sam conseille au footballeur de ne plus réagir sur les réseaux sociaux.

**MEURTRES AU PARADIS
UN PLAT QUI SE MANGE FROID**



21h12

2

Stanley Drake, un célèbre chef de 62 ans, inaugure son cinquième complexe hôtelier et organise à cette occasion un concours de cuisine pour trouver son futur chef. Chaque concurrent doit goûter et commenter son plat avec lui. Alors qu'Andrina, la fille du commandant Patterson, interviewe Drake dans son bureau, celui-ci s'écroule soudain et meurt. La toxicologie indique que ce dernier a été empoisonné au furium, un poison que la victime aurait ingérée à l'heure du concours. Les soupçons se portent bientôt sur un couple de chefs, Lucky et Tristan Clayborn...

LES PARFUMS



21h10

3

Anne Walberg, célèbre nez de la parfumerie, vend son talent à des sociétés en tout genre pour créer des ambiances olfactives. Pour se rendre à un rendez-vous avec un client, elle fait appel aux services d'un nouveau chauffeur, Guillaume Favre, par l'intermédiaire de l'agence qui l'emploie. En difficulté pour avoir la garde de sa fille Léa, ce dernier, loin d'être impressionné par cette femme impérieuse et asociale, n'a pas peur de lui tenir tête. Et, contre toute attente, Anne Walberg apprécie cet homme qui lui tient tête et veut le garder à son service.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

MISSOURI BREAKS



20h55

arte

Dans le Montana, David Braxton, excédé par le nombre de chevaux qui disparaissent de sa propriété, fait pendre pour l'exemple un voleur. Non loin de là, une bande de malfrats, menée par Tom Logan, s'installe dans un ranch. Quand il découvre son contremaître pendu par les hors-la-loi, le riche propriétaire terrien fait alors appel au redoutable chasseur de primes Lee Clayton, surnommé le Régulateur. Alors qu'il entreprend de traquer et d'éliminer tous les gêneurs, ce dernier découvre bientôt que Logan entretient une liaison avec Jane, la fille de Braxton...

**LES SUPERPOUVOIRS
DES PLANTES**



21h05

5

L'histoire de l'humanité est aussi celle de sa relation avec les plantes. Leur domestication a façonné les paysages et modifié les écosystèmes. Aujourd'hui, tandis que deux plantes sauvages sur cinq sont menacées d'extinction, des femmes et des hommes sont en quête de nouveaux équilibres et de collaborations vertueuses avec ces alliées de toujours afin de préserver la biodiversité et le climat.

SISTER ACT, ACTE 2



21h10

W9

Deloris Van Cartier a repris sa carrière de chanteuse à Las Vegas. Mais ses amies du couvent Sainte-Catherine l'appellent à l'aide. Elles la prient d'aller enseigner la musique au lycée Saint-Francis, situé dans un quartier difficile de San Francisco et menacé de fermeture prochaine. Réticente, Deloris finit par accepter. Pour sauver l'école, elle décide de monter une chorale pour participer au grand concours de chant de Californie.

**CRIMES
SUR LE LAC LÉMAN**



21h05

Chérie 25

Jalousie mortelle. Le 18 décembre 1988, dans la banlieue de Genève, quatre adolescents découvrent le cadavre d'une jeune fille de 18 ans dans un sac flottant sous un ponton du lac Léman • Le combat d'un père. Dans la nuit du 6 au 7 août 2011, Grégory, jeune libraire à Annemasse (Haute-Savoie), est assassiné d'une balle dans la tête sur un terrain vague près de la frontière suisse • Double meurtre à Noël. Le 4 janvier 2006, dans une villa du quartier huppé de Vevey (Suisse), les corps de deux femmes en état de décomposition avancée sont trouvés par le jardinier.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:47
Dohr	12:50
Asr	16:27
Maghreb	19:16
Icha	20:42

GHAZA OCCUPÉE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DISCUTERA AUJOURD'HUI DE L'ADHÉSION À PART ENTIÈRE DE L'ÉTAT DE PALESTINE À L'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU discutera lundi de la demande de l'État de Palestine pour devenir membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

La Mission permanente de Malte auprès des Nations Unies, en sa qualité de présidente du Conseil de sécurité de l'ONU pendant le mois d'avril, a annoncé que «le Conseil de sécurité tiendra une séance à huis clos le lundi 8 avril, pour discuter de la demande de la Palestine de reprendre l'examen de l'admission du pays en tant que membre permanent des Nations Unies.»

La session débutera à 10 heures, heure de New York par une consultation à huis-clos, suivie d'un débat public, rapportent des médias.

L'État de Palestine a officiellement relancé début avril la procédure pour devenir Etat membre à part entière.

En septembre 2011, le président Palestinien, Mahmoud Abbas, avait lancé la procédure demandant «l'adhésion de l'Etat de Palestine à l'ONU».

Cette procédure n'est jamais allée à son terme et les Palestiniens ont finalement obtenu, par le vote d'une



résolution de l'Assemblée générale en novembre 2012, le statut d'observateur. Selon la Charte des Nations unies, l'admission d'un État se fait sur décision de l'Assemblée générale, à

une majorité des deux-tiers, mais uniquement après une recommandation positive en ce sens du Conseil de sécurité.

COUPE D'ALGÉRIE

LES DEMI-FINALES FIXÉES POUR LES 23 ET 24 AVRIL



Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football se joueront les mardi 23 et mercredi 24 avril courant,

a annoncé ce dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). En attendant ces dates, les formations

encore en lice dans l'épreuve populaire devront disputer les quarts de finale, programmés entre le vendredi 12 et le dimanche 16 avril courant, sur terrains neutres. À l'issue du déroulement des rencontres des 8^{es} de finale, trois des quatre affiches des quarts de finale sont déjà connues. Finaliste malheureux de la dernière édition, le CR Belouizdad affrontera l'ES Mostaganem, le CS Constantine sera opposé à l'ES Ben Aknoun, alors que le MC Alger en découdra avec le WA Tlemcen. De son côté, l'US Biskra aura pour adversaire le vainqueur du match USM Alger - Raed de Bougaâ (Inter-régions). Ce dernier 8^e de finale a été reporté au vendredi 12 avril en raison de la participation des Rouge et Noir aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

DISTRIBUTION

Disponibilité des produits pétroliers à travers le territoire national

La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers Naftal a affirmé dimanche dans un communiqué que la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente 24h/24 et à travers l'ensemble du territoire national durant la fête de l'Aïd el Fitr.

«Les clients de Naftal peuvent géolocaliser les stations-service et les points de vente environnants via notre application Naftal Khadamat téléchargeable à travers les plateformes Playstore et Appstore», ajoute le communiqué. Aussi, «les utilisateurs détenteurs de carte de paiement électronique interbancaire «CIB et/ou Dahabia» peuvent effectuer leurs paiements auprès de plus de 400 stations-service Naftal localisables via une recherche rapide sur ladite application», précise la même source.

AÏD EL FITR

Les journées du 1^{er}, 2 et 3 chaoual chômées et payées

«Les journées du 1^{er}, du 2 et du 3 chaoual 1445 de l'Hégire, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», indique dimanche un communiqué la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Toutefois, les institutions administratives, établissements, offices et entreprises précitées «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», précise le communiqué.

Cette disposition intervient conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.